



Placer son argent, le faire fructifier et y accéder facilement

EasyInvest est une gestion de fortune assortie d'une stratégie de placement personnelle qui convient comme placement ou comme plan de versement. Vous profitez d'un service de placement complet et n'avez pas besoin de connaissances financières. Vous pouvez à tout moment accéder en ligne à vos avoirs et effectuer des adaptations en toute simplicité.

Voici ce que vous propose la gestion de fortune EasyInvest

Stratégie de placement personnelle

Vous bénéficiez d'une stratégie de placement sur mesure, adaptée à votre propension au risque et à vos attentes en matière de rendement. Vous diversifiez largement vos placements dans différentes classes d'actifs.

Grande souplesse

Vous pouvez adapter votre stratégie de placement à tout moment et gratuitement, effectuer des versements ou des retraits et activer ou désactiver tous les services.

Garantie de votre stratégie de placement

Nous nous occupons du suivi systématique et de la réallocation automatique de votre portefeuille de placement tout en respectant votre stratégie de placement.

Fonds triés sur le volet et conditions exclusives

Vous avez accès à une combinaison efficace d'ETF avantageux et de fonds de placement à gestion active proposés par des prestataires renommés. Nos spécialistes financiers sélectionnent, surveillent et, au besoin, échangent les fonds de placement. Ils veillent également à obtenir des conditions très avantageuses.

Accès en ligne à vos avoirs, 24h/24, 7j/7

Grâce au portail clients, vous bénéficiez d'un accès en ligne permanent à votre gestion de fortune EasyInvest. Vous pouvez:

- vous informer sur l'état et l'évolution de votre fortune ainsi que sur les coûts de vos placements,
- effectuer des simulations simples et gratuites des possibilités de rendement et des risques liés à vos placements,
- procéder simplement à diverses adaptations dans le cadre de nos self-services.

Aperçu de vos avantages



- Conditions avantageuses et présentation des coûts transparente
- Mix de placement modifiable à tout moment
- Disponibilité constante des avoirs
- Attestation gratuite pour votre déclaration fiscale

Services en option

Gestion des investissements

Nous réduisons pour vous les risques d'investir au mauvais moment en échelonnant les placements de votre versement. La première tranche est généralement investie le lundi suivant le versement de votre mise de fonds. Le reste est réparti sur le nombre de tranches restantes et investi pour la fin du mois respectif.

Plan de versement

Dans le cadre du plan de versement, vous vous faites verser mensuellement une partie de votre fortune. Vous déterminez le montant et la date à partir de laquelle nous vous transférerons les versements réguliers.

Ordres express

Lorsque le temps presse, notre option express est à votre disposition.



Définissez votre combinaison de placement personnelle:
[AXA.ch/fr/easyinvest](https://www.axa.ch/fr/easyinvest)

Gestion de fortune EasyInvest: faits et chiffres

Coûts

Frais de gestion de fortune

- Frais de placement: 1,25 % de l'investissement, majoré de la TVA
- Frais de gestion: en fonction de l'avoir (moyenne sur trois mois)
 - moins de CHF 100 000: 0,80 % de l'avoir par an
 - à partir de CHF 100 000: 0,75 % de l'avoir par an
 - à partir de CHF 250 000: 0,70 % de l'avoir par an
 - à partir de CHF 500 000: 0,65 % de l'avoir par an

Frais de tiers

Coûts des fonds/ETF (frais courants): env. 0,35 % des avoirs en titres (état en mai 2026).

Il n'y a ni commission d'émission, ni commission de rachat, ni rétrocession.

Les transactions sont soumises au droit de timbre fédéral (0,075 % et 0,15 %).

Frais supplémentaires pour l'option ordre express

CHF 200 par ordre

Montants minimums des versements/prélèvements

Valeur de dépôt minimale: CHF 1000

Valeur de dépôt minimale pour un plan de versement: CHF 30 000

Montant minimal du versement dans le plan de versement: CHF 500

Versements: à partir de CHF 1

À partir d'un montant de CHF 100, l'avoir en espèces est investi dans l'avoir de placement.

Montant minimal du versement pour la gestion des investissements: CHF 500

Prélèvements: à partir de CHF 100

Durée contractuelle

Aucune durée minimale, résiliable à tout moment

Jours d'exécution

Afin de garantir une efficacité maximale en matière de coûts, nous regroupons les transactions en titres de tous les clients et les exécutons une fois par semaine.

Lundi:

Investissements, désinvestissements, adaptations de la stratégie de placement, reconstitution de votre combinaison de placements (rééquilibrage, uniquement le dernier lundi du mois)

Vendredi:

Versements dans le cas de placements, versements dans le cadre de plans de versement (le vendredi précédant le dernier lundi du mois)

Partenaires de l'offre

Gestionnaire de fortune: AXA Assurances SA

Banque dépositaire: Banque CIC (Suisse) SA

Mentions légales:

Les informations contenues dans ce document marketing sont uniquement fournies à titre d'illustration et aux fins d'information et de marketing en relation avec les prestations proposées. Elles ne constituent ni une offre, ni une proposition, ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de placements, de l'exécution de transactions financières ou de la conclusion d'autres actes juridiques. En outre, ce document ne fait pas partie d'un éventuel contrat conclu ultérieurement avec AXA Assurances SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes physiques domiciliées en Suisse. Les personnes domiciliées aux États-Unis ou sur leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices d'une autorisation de séjour aux États-Unis ne sont pas habilitées à acquérir ou à se faire transmettre les prestations et les placements présentés, ni directement ni indirectement. Nous déclinons toute responsabilité quant à l'exactitude des informations fournies. Tout placement comporte des risques financiers, liés notamment aux variations de valeur et de rendement.